

Interview

« Dans le cadre des chantiers menés sur le Vallon des Garettes, Nantes Métropole Aménagement intègre à l'ensemble de ses consultations d'entreprises une clause d'insertion sociale, soit l'obligation pour tout titulaire d'un marché de travaux de faire exécuter une partie des prestations par des personnes exclues du marché du travail, dès lors que le chantier le permet. L'entreprise Charier intervient depuis 2009 sur le Vallon des Garettes et a dernièrement réalisé les travaux de l'esplanade et la rue Robert le Ricolais. Elle a ainsi accueilli, au fil des chantiers menés, 4 ouvriers en insertion. Rencontre avec Mme Cabioch, conductrice de travaux chez Charier, à l'agence de Nozay spécialisée en terrassements et aménagements urbains.

Quels sont les résultats par rapport à vos engagements ?

Nous avons réalisé au total 1 300 heures d'insertion, en employant 4 ouvriers, essentiellement sur des postes de manœuvre. Le bilan est positif : nous avons dépassé les objectifs assignés dans le marché.

Comment avez-vous recruté ces ouvriers ?

Nous sommes passés par une entreprise d'insertion par le travail temporaire et également par l'association Espoir de Nozay, qui travaille sur la réinsertion. Il ne s'agit pas d'embauches car nous n'avons pas de besoins sur le long terme.

Charier est une entreprise familiale de travaux publics, créée il y a 117 ans, installée dès l'origine à Montoir, où se trouve toujours le siège social, avec des agences notamment à Paris, Caen et Nozay, entité qui est intervenue sur le chantier de la ZAC du Vallon des Garettes. Présente dans tout l'hexagone, Charier emploie près de 1500 personnes.

Nantes Métropole développe une politique volontariste en matière d'insertion par l'activité économique sur son territoire. La Direction de l'innovation intervient auprès de 36 donneurs d'ordre, collectivités de la communauté, entreprises publiques sociales, bailleurs sociaux ainsi que RFF et la SNCF, tenus d'intégrer dans leurs marchés de travaux des clauses d'insertion, soit un minimum d'heures, de 5 à 50% en fonction du marché, (généralement 5 à 10% pour les travaux). **Le bilan est positif, avec des objectifs remplis à 126%**, preuve que les entreprises jouent bien le jeu. Le système a ainsi permis, sur le territoire, **48% d'accès à l'emploi et à un contrat de travail pour les demandeurs inscrits dans le dispositif.**



Un chantier de l'entreprise Charier

Quel regard portez-vous sur ce système ?

En l'occurrence, ces ouvriers se sont bien intégrés aux équipes et nous avons réalisé plus d'heures que prévues en choisissant de prolonger la présence de l'un d'entre eux sur un chantier. C'est donc une mesure qui a une vraie utilité sociale, en permettant à des demandeurs d'emploi de remettre un pied dans le marché du travail. Sur le terrain, je dois dire que ce n'est pas toujours simple car ce sont des collaborateurs à former. Or, dans le BTP, nous sommes soumis à des impératifs de délais importants et il faut réussir à dégager du temps... un vrai défi !

Le projet en images

L'esplanade, nouvel espace de liaison et de rencontre.

C'est le 23 mars dernier qu'ORMÉDO, la nouvelle médiathèque d'Orvault installée au cœur du bourg, directement accessible depuis l'esplanade, a été inaugurée. Les habitants d'Orvault et des alentours ont ainsi pu découvrir ce nouvel équipement de qualité, vagabonder au milieu des livres et revues, tester le matériel informatique et également profiter des 2 000 m² de l'esplanade qui permettent un accès piétonnier sécurisé à la médiathèque. En continuité de la médiathèque, l'esplanade offre huit petits « salons » de lecture, avec leurs bancs aux assises de hauteur variée, pour se détendre au soleil ; avec ses gradins beige clair qui assurent 150 places assises, et sa fontaine brumisante, l'esplanade a vocation à devenir un lieu de convivialité, propice aux manifestations festives. Une vocation qui a déjà trouvé sa première consécration les 23 et 24 mars dernier avec l'installation, dans le cadre de l'inauguration de la médiathèque, d'un piano, de stands de barbe à papa et boissons et l'intervention de jongleurs.



Le point sur...

Les travaux ont commencé sur le chemin de l'Aulne

Le chemin de l'Aulne traverse le Vallon des Garettes, reliant la RD 42 au sud, au chemin du Doucet au nord. **Les travaux ont démarré début avril** par la pose des réseaux d'électricité, intervention aujourd'hui achevée (les tranchées ayant été rebouchées au fur et à mesure de l'avancement). La prochaine étape devrait démarrer à compter de mi-juin, par des travaux de terrassement, pour finaliser la chaussée courant juillet et les trottoirs à la fin de l'été.

De mi-juin jusqu'à fin juin, ces travaux se dérouleront au nord (du chemin du Doucet à la rue du Doua) ; la circulation automobile sera interdite (sauf pour les habitants du chemin de l'Aulne situés dans cette portion) tandis qu'il sera possible de circuler à pied, via un cheminement sécurisé, et en deux roues (après avoir posé pied à terre). **A compter de fin juin**, les travaux auront lieu sur la section sud (de la rue Saint-Joseph jusqu'à la rue du Doua). La circulation sera maintenue dans un seul sens, en remontant la rue.

Le chemin de l'Aulne, sur ses 400 mètres de long, limité à 30km/h, offrira dès la rentrée un confort de circulation accru pour tous et sera dès l'automne planté d'une vingtaine de chênes d'ornements, tous les 10 à 20 mètres, sur sa portion sud.



[Agenda]

★ Juin 2013

Livraison des résidences Green park² (67 logements en accession, dont 12 logements en accession abordable) et Orvea (22 logements en accession, dont 3 logements en accession abordable).

nantes
2013

european
green
capital

★ Samedi 1^{er} juin

Rendez-vous à 10h à la médiathèque ORMEDO, point de départ d'une balade au cœur du Vallon des Garettes, pour parler biodiversité du site et formes urbaines.

Balade dans le cadre de Nantes capitale verte 2013

★ Mardi 18 juin 2013

Rencontre de quartier pour le secteur Bourg/secteur rural. Une bonne occasion pour s'informer et poser des questions.

★ Vendredi 21 juin 2013

Fête de la musique. Une bonne occasion pour profiter de concerts sur les gradins de l'esplanade.

★ Été 2013

Travaux sur le chemin de l'Aulne (se reporter à l'article dans "Le point sur" ci-dessus pour connaître le planning des travaux).



Quel bilan peut-on tirer de l'activité du relais vie chantier sur l'Aulne ?



[Question Réponse]

La fonction de relais vie de chantier sur l'Aulne, créée en mai 2012, vise à **améliorer le suivi environnemental des chantiers des terrains individuels**, en sensibilisant les entreprises aux enjeux et exigences de la démarche environnementale.

« Le problème récurrent, relève Gérard Bordier, relais vie de chantier, concerne le traitement des déchets : nombre d'entreprises jouent le jeu mais pour d'autres, la pratique de mauvaises habitudes perdure ; d'où des feux de déchets, alors même que le brûlage est formellement interdit, ou des déchets éparpillés qui risquent de s'envoler. J'ai déjà dû procéder à l'enlèvement d'une dizaine de dépôts sauvages et autant pour l'extinction de feux ». Le relais vie de chantier intervient aussi pour veiller à la protection des espaces publics (voiries, trottoirs, plantations, éclairage) déjà aménagés. « L'utilisation de certains engins, par exemple, risque de défoncer les trottoirs : je sensibilise les entreprises et les propriétaires, on cherche des solutions ; je peux aussi dresser un constat car les dégradations sont imputables au propriétaire ». Enfin, il se fait parfois médiateur entre propriétaires.

Le relais vie de chantier, Gérard Bordier, est présent tous les deux jours sur l'Aulne. Il est également présent lors de l'état des lieux d'entrée avec les propriétaires, suite à l'achat de la parcelle et avant la mise en travaux.

Pour joindre le relais vie de chantier :
vallondesgarettes@lesenr.fr

Retrouvez l'actualité du projet sur www.vallondesgarettes.fr - Le Journal du Projet n°14 - Juin / Juillet 2013 - Directeur de la publication : Franck Savage - Réalisation : Nantes Métropole Aménagement / Ville d'Orvault / Nantes Métropole - Conception : OBEA Communication - Crédits photos : Charles Wallon - Mairie d'Orvault - Roberto Giangrande - Thinkstock - Visuels non contractuels - Document imprimé sur Cocoon Print recyclé.



© Perspective d'ambiance non contractuelle

A la Une

Chemin du Vallon, vue vers l'est, depuis le Vallon.

Se déplacer à pied ou en vélo

Près de 3 km de voies vertes, réservées aux piétons et cyclistes, sillonneront à terme le Vallon des Garettes et permettront de relier aisément le centre bourg et les hameaux existants ou en cours de développement.

La Promenade de l'Europe, aujourd'hui en cours d'aménagement (pour la section de l'esplanade au chemin des

Garettes) constitue en ce sens un espace de liaison important. Dès cet été, il sera possible de profiter de 2 km de ces cheminements réservés aux seuls piétons et cyclistes.

Le chemin des Garettes, déjà existant et bien connu des habitants du bourg, retrouvera d'ici le mois de juillet un certain calme avec la fin des chantiers en cours le bordant. Le chemin de Prébigeon, qui monte vers la Croix du Doucet et court entre les haies

bocagères, sera accessible dans son intégralité. Le chemin du Vallon, dont le tracé épouse celui du ruisseau le Raffuneau, sera ouvert de la Promenade de l'Europe au chemin de l'Aulne.

Ces cheminements, hormis pour le chemin des Garettes conservé dans son aspect actuel, se caractériseront par leur belle ampleur (3.50 m de large), leur revêtement en béton balayé clair et leur éclairage en soirée.



Christoph Von Fisher

› SCE,
AMO
Développement
Durable

[La parole à]

« Le projet d'aménagement s'est structuré à partir du patrimoine naturel du site du Vallon des Garettes. A l'origine, il y a donc ce site, avec ses paysages, son histoire rurale, ses richesses naturelles. Le projet a veillé à s'inscrire dans cette trame : le ruisseau du Raffuneau constitue la colonne vertébrale du projet ; le vallon, conservé à l'état naturel, un poumon vert ; le grand chêne, un point d'ancrage. Mais bien entendu, le site change. L'idée, ce n'est pas seulement de préserver la trace et la trame du patrimoine naturel et rural, à la manière d'un muséographe, mais bien de voir comment intégrer les éléments de ce patrimoine dans une histoire présente, qui se construit, pour les faire vivre, les valoriser sans les artificialiser, en préservant la biodiversité. Cela requiert de s'intéresser aussi à la manière dont, demain, on entretiendra au quotidien ces espaces, comment ils s'intégreront dans des lieux désormais vécus, fréquentés.

Pour faire la passerelle entre le patrimoine d'hier et l'aménagement futur, sensibiliser sur la valeur écologique des lieux et sur leur gestion, un travail de fond est aujourd'hui en cours, qui permettra, comme sur la vallée du Cens, de créer une signalétique adaptée d'information et de mémoire des lieux.



Biodiversité et mémoire des lieux

Le Vallon des Garettes, avant d'être une zone d'aménagement, est à l'origine un site géographique porteur d'une identité patrimoniale forte pour les habitants du bourg d'Orvault.

L'écriture du projet d'aménagement du Vallon des Garettes s'est donc faite en tenant compte des éléments du paysage, de la topographie, de la faune et de la flore présentes. Objectif : mieux structurer les espaces à aménager en conservant la trame bocagère, valoriser les éléments naturels repères du paysage, tel le grand chêne centenaire, le chemin creux des Garettes, les haies bocagères... et préserver la biodiversité présente à l'origine sur ce site marqué par son empreinte rurale.

Vers un itinéraire de « découverte »

Si ces grands principes ont guidé la mise en place du projet, il semble intéressant de conserver tout à la fois la mémoire des lieux et la mémoire des choix faits lors de l'aménagement, dictés par le site lui-même, sa richesse naturelle, sa topographie. Ce travail est aujourd'hui en cours, avec pour objectif la mise en place d'une signalétique d'interprétation, à la fois patrimoniale et écologique. **Le rôle de cette signalétique : donner à voir, dans le cadre d'un itinéraire de découverte, ce qu'était le site avant, son histoire, expliquer les parti-pris qui ont guidé l'aménagement et sensibiliser à la biodiversité.** « L'objectif, c'est aussi de créer une passerelle entre le patrimoine d'hier et celui qui se crée aujourd'hui, souligne

Christoph Von Fisher, de SCE, AMO développement durable. Le site change, bouge, il évolue de fait. Je ne parlerai pas de conserver mais plutôt de valoriser la mémoire du lieu et aussi de la faire vivre, tout en ayant une action pédagogique pour expliquer la biodiversité et les mesures prises pour la préserver ». L'itinéraire de découverte sera ainsi jalonné de panneaux explicatifs, à l'image de la signalétique existante dans la vallée du Cens.

Comment se met en place cet itinéraire ?

L'idée de la mise en place d'une telle signalétique avait été évoquée dès la mise en œuvre des premiers chantiers ; les travaux préparatoires ont démarré en début d'année. Une déambulation sur site, avec des habitants volontaires dans le cadre du groupe de travail « Espaces Naturels », a ainsi été organisée en février dernier. À cette occasion, ont été recensés les lieux qui « parlent » en termes de patrimoine / mémoire du site et d'écologie pour concevoir le jalonnement. Selon les premières pistes, la signalétique patrimoniale et environnementale

[En bref]

La signalétique sur le Vallon des Garettes s'inscrit dans la continuité de la signalétique d'interprétation mise en place sur la Vallée du Cens, avec laquelle le vallon est en lien via les cheminements doux existants (GR) et en développement.

d'interprétation du site devrait notamment porter sur les éléments suivants : les arbres têtards et les abeilles sauvages ; les zones humides et leur mode de gestion (fauches tardives) et le fonctionnement hydraulique ; les ronciers et leur intérêt au regard de la petite faune ; l'histoire du site et notamment son histoire agricole.

Loïc Dumont, de SCE, se charge du recueil des anecdotes et des histoires en lien avec le Vallon des Garettes, auprès de riverains, d'associations locales. « C'est un site qui n'a pas une "grande" Histoire, mais toutes les histoires que l'on me raconte mettent en avant son caractère rural, permettent de mieux comprendre certaines appellations. Il faudra ensuite voir comment exploiter les éléments recueillis, les organiser, les valoriser » explique-t-il. Dans le même temps, un travail a été réalisé pour mieux savoir comment gérer, au quotidien et à l'avenir, ces espaces, en expliquant certains choix : « certains arbres peuvent avoir l'air moribonds, mais les conserver représente un vrai intérêt. On parle d'arbre hôte : ce sont des abris recherchés par certains insectes, qui contribuent à la biodiversité du site. Bien sûr, si on ne l'explique pas, les habitants peuvent avoir l'impression d'un manque d'entretien alors que cela relève d'un réel choix, qui n'est donc pas qu'esthétique ou paysager ! ».

Les résultats seront présentés au groupe de travail prochainement.



Le paysage, « cet espace élaboré par les forces conjuguées de la nature, de l'homme et du temps... »

Pierre Noria, «la Mémoire des lieux»



[A savoir]

Qu'est-ce qu'un chêne têtard ?

Il ne s'agit pas, comme on pourrait le penser, d'une espèce particulière de chêne. D'ailleurs, on rencontre également des saules têtards, des fresnes têtards... En l'occurrence, sur le Vallon des Garettes, il s'agit de chênes. Le terme de têtard désigne de fait un arbre dont la taille pratiquée consiste en un étêtage qui donne à l'arbre un aspect caractéristique, avec un tronc assez court et une grosse tête d'où partent les branches. La conservation de ces arbres et de leur forme spécifique nécessite donc un entretien adapté.



● Le programme Cœur Nature a été livré

La résidence Cœur Nature, située le long de la Promenade de l'Europe, a été livrée début avril pour ce qui concerne ses deux petits immeubles de 14 et 17 appartements. Les 3 maisons également inscrites dans le programme seront

pour leur part finalisées fin mai/début juin. Le programme, réalisé par Cogedim, comprend 27 logements en accession libre et 7 logements en accession abordable.

● Du côté du hameau de l'Aulne



La plupart des chantiers aujourd'hui en cours sur le hameau de l'Aulne devrait s'achever d'ici fin 2013. En 2014, le hameau de l'Aulne ne comprendra plus qu'une vingtaine de chantiers. A noter qu'il reste moins d'une dizaine de terrains à vendre. Si vous êtes intéressé, joignez Flore Hivert, chargée de commercialisation à Nantes Métropole Aménagement, au 02 40 41 01 30.

● Une météo très capricieuse !



Chacun aura pu le constater : le printemps a tardé à venir, il ne montre toujours son nez que par intermittence et, si le niveau d'ensoleillement et les températures laissent à désirer, ce sont surtout les précipitations qui ont brillé par leur présence et leur volume ! Cette météo capricieuse a quelque peu ralenti certains chantiers, ainsi la Promenade de l'Europe et les jardins familiaux.

Point sur les constructions résidentielles à venir en 2014



18 maisons groupées en accession sociale (location accession)

L'opération est organisée en hameau, distribuée par des venelles piétonnes. De ces venelles, on rentre dans des maisons soit directement, soit par le jardin. Les jardins et les maisons (RC + 1 étage), en forme en « L », créent des espaces extérieurs intimes, protégés du vent et des vues et

orientés plein sud. Les constructions en ossature bois seront revêtues de bardages blancs, ponctuellement verts.

Typologie : **2 T3, 11 T4, 5 T5**

Maître d'ouvrage : **GHT**

Architecte : **in situ**

Performance énergétique : **Effinergie +**

Se renseigner : **www.ghtcoop.fr**
ou **02 40 85 46 78**



41 logements en collectif et 3 maisons individuelles groupées (accession libre et accession abordable)

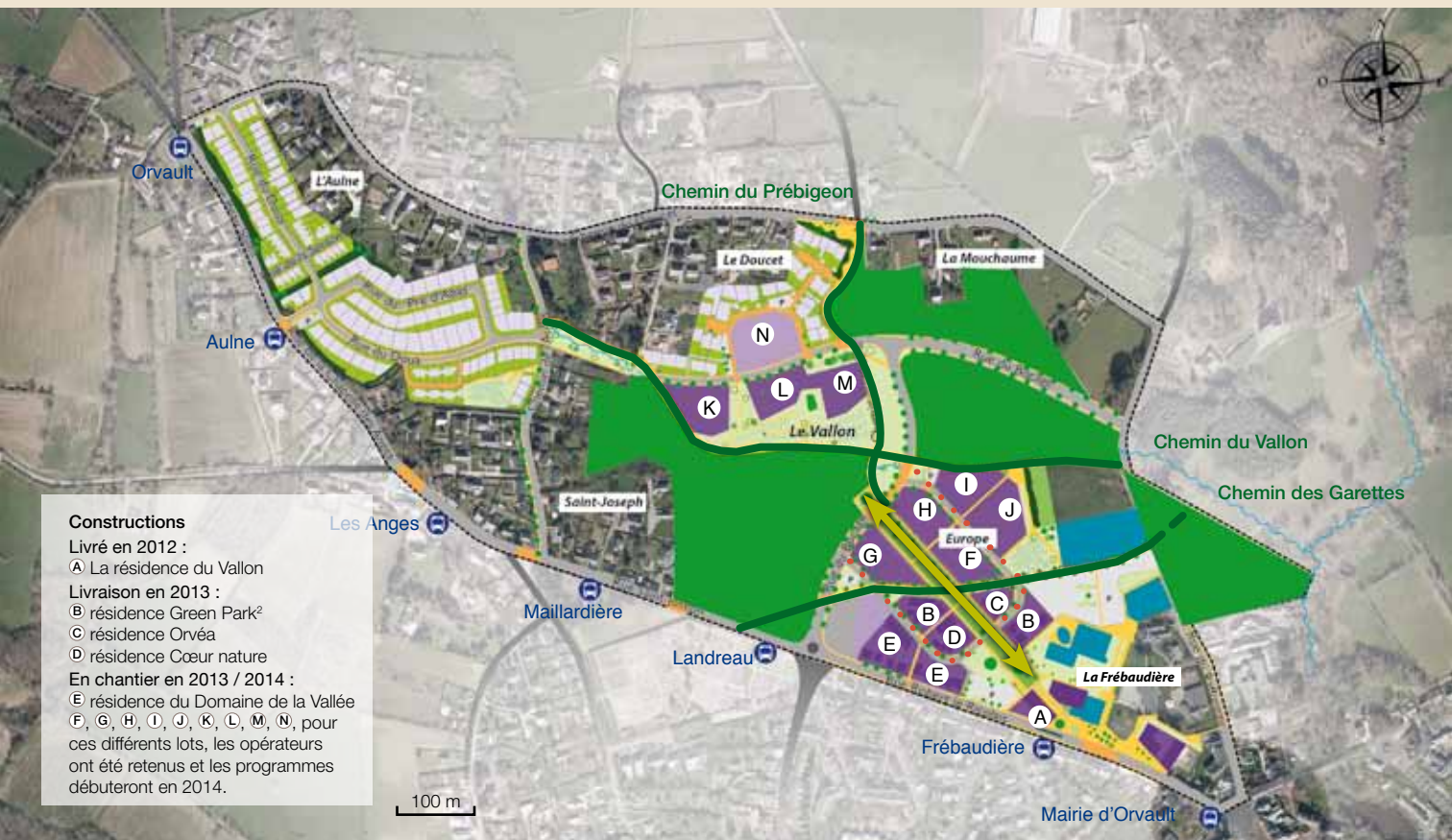
Les 4 bâtiments (dont 3 d'un étage et 1 de deux étages + attique) et les trois maisons s'inscrivent dans la pente et dans la végétation du vallon et offrent des vues sur ce dernier.

Maître d'ouvrage : **Bouygues immobilier**

Architecte : **Hervé Potin**

Performance énergétique : **certification NF logement HQE, label Passivhaus**

Se renseigner : **www.bouygues-immobilier.com, rubrique avant-première**



Constructions

Livré en 2012 :

Ⓐ La résidence du Vallon

Livraison en 2013 :

Ⓑ résidence Green Park²

Ⓒ résidence Orvéa

Ⓓ résidence Cœur nature

En chantier en 2013 / 2014 :

Ⓔ résidence du Domaine de la Vallée

Ⓕ, Ⓖ, Ⓗ, Ⓘ, Ⓙ, Ⓚ, Ⓛ, Ⓜ, Ⓝ, pour ces différents lots, les opérateurs ont été retenus et les programmes débiteront en 2014.

100 m



Un bâtiment de 42 logements collectifs sur lequel prennent place, sur le toit, 5 maisons en duplex.

Les logements et maisons sont en accession libre, abordable et en location. Le programme, en R+2 (+maison sur le toit), se caractérise par des façades travaillées, avec des bardages métalliques, et la présence de nombreuses loggias.

Typologie : **15 T2, 20 T3, 12 T4**

Maître d'ouvrage : **ADI**

Architecte : **MXC**

Performance énergétique : **Effinergie +**

Se renseigner : **02 40 20 21 00** ou **www.adi-logements.fr**



35 logements comprenant 30 logements sociaux en collectif, répartis sur deux bâtiments, et 5 maisons groupées en accession abordable.

Les deux bâtiments sont de petite taille (R+2 + attique au maximum). Les façades se caractérisent par leur habillage du RDC en bois, tout comme pour les attiques.

Typologie : **9 T2, 13 T3, 8 T4 et 2 T3 et 3 TA en accession abordable**

Maître d'ouvrage : **SAMO**

Architecte : **cabinet Huca**

Performance énergétique : **Effinergie +**

Se renseigner (pour l'accession abordable) : **annelaure.martin@samo.sni.fr**